

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 32 (1937)
Heft: 8

Nachruf: Adrien Taverney
Autor: H.L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

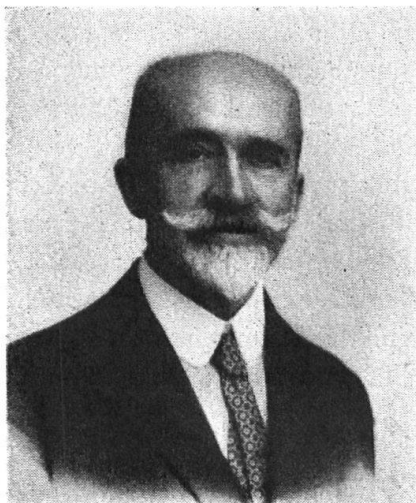
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Adrien Taverney



La section vaudoise a enregistré avec infiniment de regret la décision de son excellent président, M. Adrien Taverney, qui, malgré de vives instances, a décliné une réélection.

Entré dans la société en 1912, M. Adrien Taverney présenta à l'Assemblée générale un mémoire sur les grèves des lacs devenues de plus en plus inaccessibles au public, avec pétition aux autorités cantonales pour porter remède à cet état de choses. Sa pétition réunit en peu de temps plus de 6000 signatures ; elle fut bien accueillie du Grand Conseil et provoqua le projet de loi de 1913. Survint la guerre ; puis diverses circonstances fâcheuses retardèrent la votation de la loi jusqu'en 1926.

Entré dans le comité de la section vaudoise et dans le comité central, M. le professeur Taverney devint président de la section vaudoise en 1919. Ce fut le président courageux, vigilant, et aussi plein d'entregent. Il était fort bien renseigné et sut intervenir, dans les questions souvent les plus délicates, en y mettant une diplomatie toute empreinte de ténacité. Parmi ses nombreuses interventions, signalons celle dans l'application de la législation sur les grèves et dans l'élaboration de la loi sur les affiches, à laquelle il parvint à apporter d'heureuses modifications.

Enfant de Jongny, au-dessus de Vevey, ce village qui commande un des plus beaux paysages de chez nous et domine le Léman, on comprend qu M. le professeur Taverney ait ouvert de bonne heure les yeux à la splendeur des choses. De fortes études vinrent encore affiner ce que la nature avait éveillé. Nous le voyons étudier à Leipzig et à Bonn, faire plusieurs années de préceptorat en Roumanie, avec séjour de quelques mois à Athènes. Puis il s'inscrit à Paris, à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (langues romanes, sous la direction de Gaston Paris), il suit les cours de la Sorbonne, de l'Ecole des Chartes, du Collège de France, prend sa licence en lettres à Paris et est appelé à l'université d'Upsal comme lecteur de français. Il obtint un congé pour faire le tour du monde en compagnie d'un jeune Bâlois. Il est nommé professeur de français au Collège classique de Lausanne et, en 1916, est appelé à la chaire de langues romanes de l'université de Lausanne qu'il occupe jusqu'en 1928.

Son successeur n'a accepté de succéder à M. le professeur Taverney qu'à une condition : celle de pouvoir recourir au président démissionnaire et de s'inspirer de ses précieux conseils. M. Taverney, dans sa grande bonté et dans son amour du pays, a acquiescé. C'est une chance pour le successeur.

H. Lr.